

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **AÉROSOL ENGINE-BRITE**

Usage du produit : Nettoyage des véhicules à moteur, marine et d'autres pièces de moteur.

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : EB1C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:

Nom et adresse du fabricant:

Radiator Specialty Co., of Canada

Consulter le fournisseur

1711 Aimco Blvd.

Mississauga, ON, Canada

L4W 1H7

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

Classification pour SIMDUT:

Catégorie A (Contenants sous pression);

Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);

Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



Aperçu des urgences

: Aérosol ambre. Odeur de pétrole.

ATTENTION! Contenu sous pression. Les contenants peuvent exploser s'ils sont chauffés. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Cause l'irritation de la peau et des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Contient une matière qui peut causer des effets nocifs pour le système sanguin, le foie et les reins. Risques d'anomalies congénitales possibles - contient une matière qui risque de causer des anomalies congénitales. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

Inhalation : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. L'inhalation de concentrations très élevées peut causer des effets nocifs au système sanguin comme la fragilité des globules rouges.

Peau : Risque de causer l'irritation modérée de la peau. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Risque de causer des sensations de brûlure, des rougeurs et des larmoiments.

Ingestion : Risque de causer une grave irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. L'ingestion risque de causer des symptômes semblables à l'inhalation. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Effets nocifs chroniques éventuels

- : Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.
La surexposition à répétition à la naphthaline peut causer la destruction des cellules sanguines avec anémie, fièvre, jaunisse et lésions pour les reins et le foie.
Contient: 2-butoxyéthanol. Une surexposition chronique au 2-butoxyéthanol peut causer des dommages au foie, aux reins et au sang. Les effets semblent être pour des espèces spécifiques. Les humains sont moins sensibles à ces effets.

Statut de cancérigène : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Peut causer des malformations congénitales. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

- : Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| <u>Composants</u> | <u>No CAS</u> | <u>% (poids)</u> |
|--|---------------|------------------|
| Distillats de pétrole | 68476-34-6 | 60,00 – 100,00 |
| Solvant naphta (pétrole) | 64742-94-5 | 1,00 – 5,00 |
| Dioxyde de carbone | 124-38-9 | 1,00 – 5,00 |
| Sulfonate de pétrole | 78330-12-8 | 1,00 – 5,00 |
| Naphtalène | 91-20-3 | 1,00 – 5,00 |
| 2-butoxyéthanol | 111-76-2 | 0,10 – 1,00 |
| Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine | 26264-05-1 | 0,10 – 1,00 |
| 1,2,4-triméthylbenzène | 95-63-6 | 0,10 – 1,00 |
| xylène | 1330-20-7 | 0,10 – 1,00 |

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Faire appel à une assistance médicale.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

- : Aérosol inflammable. Ce produit a été éprouvé conformément au Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et s'est avéré n'avoir aucune projection de flamme ni aucun retour de flamme observable. Puisqu'il est prévu d'utilisation en milieu de travail, ce produit est considéré comme un aérosol ininflammable. Contenu sous pression. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Oxydes de soufre; Oxydes d'azote (NOx); oxydes de phosphore; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur même lorsque vide. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

- : Bases; Oxydants forts; Acides; Métaux alcalins.

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

| Ingrédients | ACGIH TLV | | OSHA PEL | |
|--------------------------|--|-------------|--|-------------|
| | TWA | STEL | PEL | STEL |
| Distillats de pétrole | 100 mg/m ³ (vapeur et aérosol, comme hydrocarbures totale) (peau) | P/D | P/D | P/D |
| Solvant naphta (pétrole) | P/D | P/D | 500 ppm (2000 mg/m ³) (comme les distillats de pétrole, le naphte) | P/D |
| Dioxyde de carbone | 5000 ppm | 30 000 ppm | 5000 ppm (9000 mg/m ³) | P/D |
| Sulfonate de pétrole | P/D | P/D | P/D | P/D |
| Naphtalène | 10 ppm (peau) | P/D | 10 ppm (50 mg/m ³) | P/D |

| | | | | |
|---|-------------------------------|---------|--|-----|
| 2-butoxyéthanol | 20 ppm | P/D | 50 ppm (240 mg/m ³) (peau) | P/D |
| Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine | P/D | P/D | P/D | P/D |
| 1,2,4-triméthylbenzène | 25 ppm (isomères mélangés) | P/D | 25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale) | P/D |
| xylène | 100 ppm | 150 ppm | 100 ppm (435 mg/m ³) | P/D |

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Porter des bottes et des vêtements résistants.

Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | |
|---|------------------------|---|---|
| État physique | : Aérosol liquide. | Apparence | : Liquide couleur d'ombre. (concentré) |
| Odeur | : Odeur de pétrole. | Seuil olfactif | : P/D |
| pH | : P/D | Densité relative | : 0,86 |
| Point d'ébullition | : 151,7°C | Coefficient de répartition eau/huile | : P/D |
| Point de fusion/de gel | : P/D | Solubilité dans l'eau | : Émulsionne |
| Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F) | : P/D | Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1) | : P/D |
| Densité de vapeur (Air = 1) | : 1,2 | Matières volatiles (% en poids) | : < 15% |
| Composés organiques volatils (COV) | : P/D | Température d'auto-inflammation | : P/D |
| Point d'éclair | : 73,9°C (concentré) | Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.) | : P/D |
| Point d'éclair, méthode | : Coupelle fermée, Tag | Retour de flamme observé | : NON |
| Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.) | : P/D | Viscosité | : P/D |
| Distance de projection de la flamme | : Aucune détectée. | Renseignement générique | : Aucun renseignements supplémentaires. |
| Pression absolue du contenant | : P/D | | |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|----------------------------------|--|
| Stabilité/Réactivité | : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. |
| Polymérisation dangereuse | : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. |

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Substances à éviter et incompatibilité

: Oxydants; Acides; Bases; Métaux alcalins.

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles : Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, système sanguin, foie et reins.

Voies d'exposition : *Inhalation:* OUI *Absorption cutanée:* OUI *Peau & Yeux:* OUI *Ingestion:* OUI

Propriétés irritantes du produit

: Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Grave irritant pour les yeux.

Données toxicologiques

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

| Composants | CL₅₀ (4hr) inh, rat | DL₅₀ | |
|--|---|---------------------------------------|------------------------|
| | | (Orale, rat) | (cutané, lapin) |
| Distillats de pétrole | > 4,81, < 6 mg/L (aérosol) | 7600 mg/kg | > 4300 mg/kg |
| Solvant naphta (pétrole) | > 17,1 mg/L (brouillard) | > 6000 mg/kg | > 3160 mg/kg |
| Dioxyde de carbone | 200 000 ppm/2H (141 214 ppm/4H) | S/O(gaz) | S/O(gaz) |
| Sulfonate de pétrole | P/D | > 5000 mg/kg | > 2000 mg/kg |
| Naphtalène | P/D | 490 mg/kg (rat) 533 mg/kg (souris) | > 20 000 mg/kg |
| 2-butoxyéthanol | 450 ppm (2,175 mg/L) (vapeur) | 530 mg/kg | 400 - 500 mg/kg |
| Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine | P/D | 1300 mg/kg | P/D |
| 1,2,4-triméthylbenzène | 18 mg/L (vapeur) | 5000 mg/kg | > 3160 mg/kg |
| xylène | 6350 ppm (27,6 mg/L) (vapeur) | 3253 mg/kg | 12 180 mg/kg |

Statut de cancérogène : Contient les produits chimiques suivants avec inscription confirmée comme étant cancérogène pour les animaux (A3) par ACGIH: 2-butoxyéthanol; Distillats de pétrole. Contient de la naphtaline. La naphtaline est classée comme cancérogène Group 2B par IARC et Group 2 (Reasonably anticipated) par NTP.

Effets sur la reproduction : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

Térogénicité

: Ce produit contient du xylène. Le xylène risque de causer des effets fétotoxiques à des doses qui ne sont pas toxiques pour la mère, basé sur des données animales.

Mutagénicité

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Épidémiologie

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Sensibilisation à la matière

: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Autres dangers importants

: La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.

Maladies aggravées par une surexposition

: Maladies de la peau, des yeux, troubles respiratoires ou du système sanguin déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient les substances suivantes qui peuvent également être dangereuses pour l'environnement : distillats de pétrole; Naphta de pétrole; Naphtalène; Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine; 1,2,4-triméthylbenzène; xylène.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

| <u>Composants</u> | <u>No CAS</u> | <u>Toxicité pour les poissons</u> | | |
|--|---------------|-----------------------------------|----------------------------|------------------|
| | | <u>CL50 / 96h</u> | <u>NOEL / 21 jour</u> | <u>Facteur M</u> |
| Distillats de pétrole | 68476-34-6 | 57 mg/L (Vairon à grosse tête) | P/D | Aucun(e). |
| Solvant naphtha (pétrole) | 64742-94-5 | 3,6 mg/L (truite arc-en-ciel) | P/D | Aucun(e). |
| Dioxyde de carbone | 124-38-9 | S/O | S/O | S/O |
| Sulfonate de pétrole | 78330-12-8 | P/D | P/D | Aucun(e). |
| Naphtalène | 91-20-3 | 0,96 mg/L (saumon rose) | 0,12 mg/L/40 jours | 1 |
| 2-butoxyéthanol | 111-76-2 | 1490 mg/L (Crapet arlequin) | > 100 mg/L (poisson zèbre) | Aucun(e). |
| Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine | 26264-05-1 | 22 mg/L (Vairon à grosse tête) | P/D | Aucun(e). |
| 1,2,4-triméthylbenzène | 95-63-6 | 7,78 mg/L (Vairon à grosse tête) | P/D | Aucun(e). |
| xylène | 1330-20-7 | 8,2 mg/L (truite arc-en-ciel) | P/D | Aucun(e). |

| <u>Composants</u> | <u>No CAS</u> | <u>Toxicité pour les daphnias</u> | | |
|--|---------------|-----------------------------------|------------------------|------------------|
| | | <u>CE50 / 48h</u> | <u>NOEL / 21 jours</u> | <u>Facteur M</u> |
| Distillats de pétrole | 68476-34-6 | 68 mg/L (daphnie magna) | 0,2 mg/L | Aucun(e). |
| Solvant naphtha (pétrole) | 64742-94-5 | 1,1 mg/L (daphnie magna) | P/D | Aucun(e). |
| Dioxyde de carbone | 124-38-9 | S/O | S/O | S/O |
| Sulfonate de pétrole | 78330-12-8 | P/D | P/D | Aucun(e). |
| Naphtalène | 91-20-3 | 3,4 mg/L (daphnie magna) | 0,22 - 0,6 mg/L | Aucun(e). |
| 2-butoxyéthanol | 111-76-2 | 835 mg/L (daphnie magna) | 100 mg/L | Aucun(e). |
| Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine | 26264-05-1 | 2,5 mg/L (daphnie magna) | P/D | Aucun(e). |
| 1,2,4-triméthylbenzène | 95-63-6 | 3,6 mg/L (daphnie magna) | P/D | Aucun(e). |
| xylène | 1330-20-7 | 3,2 - 9,56 mg/L (daphnie magna) | P/D | Aucun(e). |

| <u>Composants</u> | <u>No CAS</u> | <u>Toxicité pour les algues</u> | | |
|--|---------------|--|--------------------------|------------------|
| | | <u>EC50 / 96h or 72h</u> | <u>NOEC / 96h or 72h</u> | <u>Facteur M</u> |
| Distillats de pétrole | 68476-34-6 | > 10 mg/L/72hr (algues vertes) | 1 mg/L/72hr | Aucun(e). |
| Solvant naphta (pétrole) | 64742-94-5 | 7,2 mg/L/72hr (algues vertes) | 0,22 mg/L/72hr | Aucun(e). |
| Dioxyde de carbone | 124-38-9 | S/O | S/O | S/O |
| Sulfonate de pétrole | 78330-12-8 | P/D | P/D | Aucun(e). |
| Naphtalène | 91-20-3 | 0,4 mg/L/72hr (Skeletonema costatum) | P/D | 1 |
| 2-butoxyéthanol | 111-76-2 | 911 mg/L/72hr (algues vertes) | 286 mg/L/72hr | Aucun(e). |
| Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine | 26264-05-1 | 70 mg/L/96hr | P/D | Aucun(e). |
| 1,2,4-triméthylbenzène | 95-63-6 | 2,356 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR) | P/D | Aucun(e). |
| xylène | 1330-20-7 | 3,2 - 4,9 mg/L/72hr (algues vertes) | P/D | Aucun(e). |

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
 Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Naphta de pétrole; Naphtalène; 1,2,4-triméthylbenzène.
 Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: xylène.
 Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Distillats de pétrole; 2-butoxyéthanol; Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

| <u>Composants</u> | <u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u> | <u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u> |
|---|---|--|
| Distillats de pétrole (CAS 68476-34-6) | 3,9 - 6 | P/D |
| Solvant naphta (pétrole) (CAS 64742-94-5) | > 3, < 6,5 | P/D |
| Naphtalène (CAS 91-20-3) | 3,7 | 427 (Vairon à grosse tête) |
| 2-butoxyéthanol (CAS 111-76-2) | 0,8 | 0,97 |
| Dodécylbenzènesulfonate d'isopropylamine (CAS 26264-05-1) | 6,18 | P/D |
| 1,2,4-triméthylbenzène (CAS 95-63-6) | 3,78 | 31 - 275 |
| xylène (CAS 1330-20-7) | 3,12 - 3,2 | 50 - 58 |

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION


Manipulation en vue de l'élimination

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

Méthodes d'élimination

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Information sur la réglementation | Numéro ONU | Nom d'expédition | Classe | Groupe d'emballage | Étiquette |
|---|---|------------------|--------|--------------------|---|
| Canada (TMD) | UN1950 | AÉROSOLS | 2.1 | Aucun(e) |  |
| Canada (TMD) Renseignements supplémentaires | Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption. | | | | |

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

ATTENTION! Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Cause l'irritation de la peau et des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Contient une matière qui peut causer des effets nocifs pour le système sanguin, le foie et les reins. Risques d'anomalies congénitales possibles - contient une matière qui risque de causer des anomalies congénitales. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur même lorsque vide. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CAS: Chemical Abstract Services
 SNC: Système nerveux central
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 Inh: Inhalation
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie

OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

| | |
|--|--|
| <p><u>Préparée pour :</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p> | |
| <p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p> |  |

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 07/25/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 06/27/2016

No de révision

: 5

Informations de révision

: sections de la FDS mises-à-jour:
 2. IDENTIFICATION DES DANGERS (Exposition chronique);
 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

FIN DU DOCUMENT